



**Coupe de l'Ouverture
Compétition Nationale de Patinage Artistique**

**Organisée par le SG Annecy
Du 19 au 20 septembre 2020**

**Sous l'égide de la
Fédération Française des Sports de Glace et de la
Commission Sportive Nationale de Patinage Artistique**



REGLEMENTATION GENERALE

- La Coupe de l'Ouverture est une compétition de référence servant de support à la Direction Technique Nationale pour les sélections en compétitions internationales ISU.
- Les scores totaux réalisés par les patineurs lors de la compétition seront enregistrés dans le cadre du French Ranking, avec un coefficient 3.
- La Coupe de l'Ouverture est ouverte aux patineurs éligibles de la catégorie N1, licenciés FFSG pour la saison 2020/2021 (licence compétition Patinage Artistique ou Extension Patinage Artistique obligatoire)
- Les épreuves concernent les catégories :
 - N1 SENIORS dames et messieurs
 - N1 SENIORS couples
 - N1 JUNIORS dames et messieurs
 - N1 JUNIORS couples
 - N1 NOVICES ADVANCED dames et messieurs
 - N1 NOVICES ADVANCED Couples
- Le surclassement n'est pas autorisé (hormis les patineurs N1 minimales qui pourront participer dans la catégorie novices)
- Les quotas pour la compétition sont les suivants :
 - 24 novices dames, 12 juniors dames, 6 seniors dames
 - 8 novices hommes, 12 juniors hommes, 12 seniors hommes
 - Pas de limitation de quotas chez les couples.
- Dans le cas où les demandes d'inscription soient supérieures aux quotas, ces derniers seront attribués en fonction du classement du French Ranking à l'issue de la saison 2019/2020. Les patineurs sélectionnés à la coupe de l'ouverture seront annoncés par la CSNPA après la clôture de la période des inscriptions.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

- La compétition se déroule sur 2 épreuves : un top éléments, suivi d'un programme libre. Les patineurs inscrits doivent patiner l'intégralité de la compétition (sauf forfait justifié entre les 2 épreuves). Seuls les couples nouvellement formés peuvent demander de patiner une seule des deux épreuves lors de l'inscription.
- 3 classements distincts seront annoncés : top éléments, programme libre et classement général. Le classement général sera une addition des points obtenus sur le top éléments et sur le programme libre.
- Un tirage au sort aléatoire sera réalisé avant le top éléments. Le programme libre sera patiné dans l'ordre inverse du classement du top éléments.

Format du top éléments.

Eléments requis

- Pour les patineurs individuels, les éléments suivants seront demandés :

-3 éléments sauts (2 essais maximum sur chaque élément saut). Le patineur choisit les 3 éléments sauts qu'il présentera. Toutefois, parmi ces 3 éléments sauts, le patineur doit présenter une combinaison de 2 ou 3 sauts et au moins un élément saut dont la difficulté est au moins supérieure à double axel. Si aucun saut ne présente une difficulté supérieure ou égale à double axel, le troisième saut présenté ne sera pas comptabilisé. Les différents éléments sauts ne doivent pas être répétés (les seules répétitions autorisées sont si la combinaison de sauts présentée inclut 3T+3T ou 3Lo+3Lo, 3Feu3F, 2Feu2F, 3Seu3S)

-3 pirouettes (1 seul essai pour chaque pirouette) qui doivent être différentes et dont une seule peut être une pirouette combinée.

- Pour la catégorie couples, les éléments suivants seront demandés

-un saut parallèle (2 essais)

-un saut lancé (2 essais)

- un twist (2 essais)

-une pirouette en parallèle (1 essai)

-un porté (1 essai)

- Chaque patineur a 2 essais maximum sur les 3 sauts et les couples ont 2 essais maximum sur le saut parallèle, le saut lancé et le twist. Après le premier essai, le patineur ou le couple peut choisir de s'arrêter sur cet élément et prendre les points qui lui auront été attribués. Il peut également choisir de tenter un deuxième essai s'il se sent en mesure de réaliser le même élément avec une meilleure qualité d'exécution. Toutefois, les points du deuxième essai seront systématiquement pris en compte, même si ceux-ci sont inférieurs aux points attribués lors du premier essai.

Déroulement du top éléments

- Les patineurs seront répartis dans des groupes pouvant contenir jusqu'à 6 patineurs. Ils disposeront de 4 minutes d'échauffement avant de démarrer la présentation des éléments. Les couples et les patineurs individuels ne pourront pas patiner dans un même groupe d'échauffement.
- L'ensemble du groupe aura la possibilité de rester sur piste pour que les patineurs puissent maintenir leurs appuis et leur échauffement pendant le déroulement des éléments. Les patineurs en attente devront cependant rester dans un même tiers de la piste et laisser la priorité au patineur en lice sur l'élément si celui-ci est amené à passer dans ce tiers de piste pour la préparation de son élément.
- Les patineurs présenteront d'abord leur premier saut en passant dans l'ordre déterminé par le tirage au sort. Le premier patineur réalise un premier essai sur le premier puis décide s'il utilise le deuxième essai. S'il l'utilise, il réalise le deuxième essai. Puis le deuxième patineur présente son premier essai du premier saut, choisit également si il souhaite utiliser son deuxième essai et ainsi de suite. Les patineurs doivent se tenir prêts et partir dès l'annonce de leur nom sous peine d'être disqualifiés. Une fois que tous les patineurs du groupe ont présenté le premier saut, ils passent au deuxième saut dans le même ordre que celui du premier saut. Ensuite, le troisième saut est présenté par l'ensemble des patineurs, toujours dans le même ordre. Puis la première pirouette est présentée par l'ensemble des patineurs du groupe, toujours dans le même ordre. Enfin, la deuxième pirouette est présentée, toujours dans le même ordre.

Programme libre

- Le programme libre patiné sera celui en vigueur pour les N1 de la saison 2020/2021 de la catégorie dans laquelle le patineur sera inscrit.
- Il sera jugé selon les règles ISU traditionnelles. Il y aura toutefois l'intégration des critères techniques minimums imposés par la CSNPA pour la saison 2020/2021. Ainsi, les pénalités et bonus suivants s'appliqueront sur les catégories suivantes :

- Novice: pénalité si double axel non présenté, bonus si 2 triples différents présentés chez les filles et 3 triples différents chez les garçons
- Junior: pénalité si 1 triple saut non présenté chez les femmes et 2 triples sauts présentés chez les hommes. Bonus si triple flip ou triple lutz chez les femmes et sur triple axel chez les hommes (hormis sur France Junior)
- Senior: pénalité si 2 triples sauts différents non présentés chez les femmes et 3 triples sauts différents présentés chez les hommes. Bonus sur triple-triple chez les femmes et quadruple chez les hommes (hormis sur France Elite).

Jugement de la compétition

- Sur le top éléments, le jugement sera réalisé par un panel technique constitué de 3 personnes (contrôleur technique, spécialiste technique et assistant spécialiste technique) + d'un data, qui validera ou non la réalisation des éléments
- Le panel technique sera assisté de 2 juges (dont un juge-arbitre s'assurant du bon déroulement de l'épreuve). Ces 2 juges attribueront des grades d'exécution, en fonction de la grille d'évaluation des GOE de l'ISU (hors musicalité), dont la moyenne viendra ajuster la valeur des éléments validés par le panel technique.
- Le jugement du top éléments sera réalisé sans assistance vidéo.
- Pour être validés et donc comptabilisés par le panel technique, les sauts devront être en rotation complète, pris sur la bonne carre pour les flips/lutz et ne devront pas être chutés. En cas de doute sur la carre d'appel ou sur la complétude de la rotation, l'élément saut sera comptabilisé en No Value et ne ramènera donc aucun point. Un affichage visuel vert/rouge témoignera de la validation ou non de l'élément technique par le panel.
- Pour les pirouettes, celles-ci devront être d'un minimum de 3 tours et ne pas être chutées pour obtenir la validation du panel technique. Les critères de niveau devront être réalisés sans ambiguïté pour être pris en compte. Le jugement des GOE se fera selon les règles de la saison (hors musicalité). Le niveau maximum pour une pirouette sera le niveau 4. L'évaluation par le panel technique se fera selon les règles ISU du programme court. Les pirouettes seront évaluées dans l'ordre d'exécution et, à l'instar des règles ISU faisant vigueur dans le programme de compétition, certains bullets pour obtenir les niveaux dans les pirouettes ne seront donc comptabilisés qu'une fois, lors de la première pirouette.
- Le programme libre de la compétition sera jugé par un panel conforme à celui d'un Tournoi de France.

- La composition du jury sera établie par la CNOA en concertation avec le référent CROA de la ligue concernée

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu

- Patinoire d'Annecy
90 Chemin des Fins N
74000 ANNECY
Patinoire couverte avec une piste de glace de 58 mètres x 28 mètres -

Inscriptions

- Inscription par mail : info@patinage-annecy.com, copie tdf.cnsipa@gmail.com au plus tard : **15 août 2020**
- Inscription par courrier et règlement financier d'un montant de **50 € par patineur et de 80€ par couple**, validant l'inscription au plus tard : **15 août 2020**

Règlement financier validant l'inscription impérativement **dans la semaine qui suit l'inscription**

- Soit **par chèque**, à l'ordre du **SGA Patinage, 90 chemin des fins 74 000 ANNECY**
- Soit **par virement bancaire** sur le compte suivant : SGA Patinage

RIB : FR76 1810 6000 1694 5568 0605 028

BIC : AGRIFRPP881

- Tout forfait devra être adressé conjointement à tdf.csnpa@gmail.com et au club organisateur, info@patinage-annecy.com
- Aucun remboursement des inscriptions ne pourra être exigé.
- Les contenus de programme devront être déclarés sur le site de la CSNPA avant le 15 septembre 2020
- Les horaires de la compétition seront publiés sur le site de la CSNPA et sur le site du club au plus tard le 24 août 2020

- Le tirage au sort aura lieu le 18 septembre 2020

Les hôtels proches de la patinoire

❖ **Hôtel IBIS Annecy Centre-Ville**

12 rue de la Gare - Ilot de la manufacture
74000 Annecy
04 50 45 43 21

❖ **Hôtel Campanile Annecy Gare**

37 rue Vaugelas
74000 Annecy
04 50 45 05 78

Annecy.centre.gare@campanile.fr

❖ **Hôtel Bellevue** (Hôtel situé à quelques minutes à pied de la patinoire)

90, avenue de Genève 74 000 ANNECY Tel : 04 50 57 14 37